



NOTE DE SYNTHESE

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2026

**MESDAMES ET MESSIEURS
LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Seloncourt le 02 mars 2026

⇒ ASSEMBLEE DELIBERANTE

1/ Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 03 février 2026

Conformément aux règles de transmission des actes réglementaires, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal du 03 février 2026 joint au projet de délibération.

2/ Création d'un poste d'éducateur de jeunes enfants à la crèche

Il est proposé au Conseil Municipal de créer un poste d'Educateur de Jeunes Enfants à temps complet à compter du 1^{er} avril 2026 à la crèche.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2026.

⇒ FINANCES

3/ Débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2026

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de dix semaines précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Les orientations générales du budget ont été présentées lors de la Commission Finances du 26 février 2026.

Il est demandé aux élus de valider que le débat relatif aux orientations budgétaires 2026 a bien eu lieu avec pour appui le rapport joint à la présente et que chaque élu a pu s'exprimer sur ces orientations.

4/ Participation de la ville au financement du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) – Annule et remplace la délibération n° 20250930-7 du 30 septembre 2025

Il est proposé au Conseil Municipal d'annuler et de reprendre la délibération du 30 septembre 2025 relative à la participation financière de la ville au BAFA de Monsieur Nicolas KRAFFT et de Monsieur Alexis PLICHON.

En effet, en raison d'un retard dans le traitement de ces deux demandes le versement des participations (600€) n'a pas pu être réalisé sur le BP 2025. Il convient donc de prévoir cette somme sur le BP 2026.

La Commission Finances, réunie le 26 février 2026, a émis un avis favorable.

5/ Renouvellement de la participation de la commune de Seloncourt au groupement de commandes pour la fourniture de services de télécommunication et prestations associées « Voix et données mobiles » - Achat centralisé avec RESAH

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire l'offre groupée pour la flotte mobile.

Il précise qu'il y a une très faible augmentation annuelle de 28,08€.

La Commission Finances, réunie le 26 février 2026, a émis un avis favorable.

⇒ BÂTIMENTS – PATRIMOINE – CIMETIERE

Monsieur le Maire propose de présenter les points 6 et 7 en même temps

- 6/ **Construction d'un bâtiment pluridisciplinaire labellisé e4c2 rue de l'école de Berne – Demande de subvention à l'État**
- 7/ **Construction d'un bâtiment pluridisciplinaire labellisé e4c2 rue de l'école de Berne – Réactualisation du plan de financement**

Monsieur le Maire propose de faire deux demandes de subventions simultanées, une à la Région (la précédente n'ayant pas été déposée dans les temps par l'architecte et non complète n'a pas été retenue), et une à l'Etat (DETR).

La subvention de la Région pourrait être de 242 000 €, alors que celle à l'Etat serait de 172 762 €.

Il convient de voter ces deux délibérations afin de déposer les demandes dans les temps.

Toutefois, ces subventions ne sont pas cumulables, il sera donc nécessaire d'en annuler une en fonction de l'accord ou du refus de l'une ou l'autre.

Les crédits complémentaires seront inscrits au Budget Primitif 2026.

La Commission « Bâtiment – Patrimoine – Cimetière » réunie le 19 février 2026 a émis un avis favorable.

8/ **Remplacement de la chaudière des ateliers municipaux – Demande de subvention au SYGAM**

Monsieur le Maire propose de faire une demande de subvention au SYGAM pour remplacer la chaudière des ateliers municipaux qui est tombée en panne.

Les crédits complémentaires seront inscrits au Budget Primitif 2026.

La Commission « Bâtiment – Patrimoine – Cimetière » réunie le 19 février 2026 a émis un avis favorable.

⇒ VOIRIE - CIRCULATION

9/ **Dénomination de la rue du lotissement « NEDEY »**

Les 11 lots du lotissement « Nedey », situé à l'extrémité de la rue Sous Gros Bois, seront prochainement mis en vente.

Afin de permettre aux acheteurs de disposer d'une adresse au moment du dépôt de permis, il est proposé au Conseil Municipal de dénommer cette voie « rue Joséphine BAKER ».

La commission Voirie, réunie le 23 février 2026 a émis un avis favorable.

10/ **Convention bipartite de coopération concernant le projet de voie de stockage des véhicules des usagers de la déchèterie**

L'accès à la déchèterie rue du Bas de Boutonneret pose un problème de remontée des files d'attente sur la route départementale RD35 et cette situation bloque notamment l'accès au lotissement du Clos champêtre et des Ateliers Municipaux. De ce fait, Pays de Montbéliard Agglomération projette la création d'une voie de stockage de véhicules pour les usagers de la déchèterie.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à signer une convention bipartite entre la ville et PMA, d'une durée de 30 ans, afin de définir les modalités d'entretien et de gestion ultérieure de cette nouvelle voie.

La Commission Voirie, réunie le 23 février 2026, a émis un avis favorable.

⇒ **DECISIONS ET ARRETES DU MAIRE** (cf. tableaux joints)

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte des comptes-rendus des décisions et arrêtés qui ont été pris.

⇒ **QUESTIONS ORALES**

Selon éléments avancés en début de séance.